



UNION SYNDICALE DEPARTEMENTALE CGT SANTE  
DES ALPES DE HAUTE PROVENCE  
42, Bd Victor Hugo – 04000 DIGNE-LES-BAINS  
Portables : 06.74.59.14.52 ou 06.74.28.55.19  
Mail : cgtsantesocial04@gmail.com



## PLUS DE MOYENS POUR LES EHPAD !!!

Usagers, personnels, retraités

### ON SE MOBILISE

Devenir résident d'un EHPAD (ou maison de retraite), n'est pas toujours un choix mais souvent une nécessité. Y vivre dignement, entouré d'humanité doit être un droit que nous devons tous exiger.

Comment accepter que la France, 5ème puissance mondiale, ne remplisse pas ses devoirs envers ses aînés. Alors que les équipements collectifs (écoles, collèges, lycées, terrains de sport...) sont à la charge des collectivités, et très peu à celle des utilisateurs, pourquoi en matière d'hébergement les personnes âgées, et/ou leurs ayants droits supportent-ils seuls les coûts des séjours ?

Rappelons que le reste à charge moyen mensuel, pour les familles, s'élève à 2000 euros pour le public et 3300 euros dans le privé, largement au-dessus des pensions retraite. Quel sens donner à cette dernière étape de la vie quand les moyens alloués aux établissements ne permettent pas du temps pour la toilette, du temps pour les repas, du temps pour l'écoute et la parole, du temps pour accompagner...du temps au rythme de nos personnes âgées.

Les salariés qui y travaillent ne supportent plus d'être ainsi incités à la maltraitance institutionnelle, quant aux usagers, on leur fait payer des prix de journée exorbitants pour une prise en charge qui se dégrade continuellement.

L'hécatombe lors de la canicule de 2003 a libéré très peu de moyens, et depuis la situation ne cesse de se dégrader, car au-delà de la canicule, il y a la solitude, il y a la dépendance, la dénutrition... autant de questions auxquelles le gouvernement doit répondre par une véritable prise en compte de nos anciens.

**En 2018, exigeons tous de l'Etat :**

Des établissements pour personnes âgées dépendantes qui ne soient pas des mouiroirs mais de véritables lieux de vie pour nos aînés, accessibles à tous. Cela passe par des moyens pour des prises en charge humaines, pour des établissements modernisés, ainsi qu'une réduction conséquente du reste à charge pour les familles.

# MARDI 30 JANVIER 2018

## RASSEMBLEMENT A 14H00

## DEVANT LE CONSEIL DEPARTEMENTAL A DIGNE LES BAINS